

# LE GONESSIEN

MENSUEL DES HABITANTS DE LA VILLE DE GONESSE | N° 266 | JUILLET/AOÛT 2020



## Dossier

Jean-Pierre Blazy,  
réélu maire de Gonesse



## Hommage

20 ans après  
le crash du Concorde,  
Gonesse n'a pas oublié



Retrouvez plus d'informations sur [ville-gonesse.fr](http://ville-gonesse.fr)

## SANTÉ

### Dépistage Covid : des bons de prescription gratuites envoyés à tous les Gonessiens

Afin de s'adresser aux personnes atteintes du Covid-19 et de repérer d'éventuels foyers infectieux dormants, « composés de personnes infectées mais asymptomatiques », l'Agence régionale de santé d'Île-de-France a annoncé le lancement d'une campagne de dépistage massive.

Au cours du mois de juillet, des bons de prescription « donnant droit à la prise en charge à 100% d'un test de dépistage virologique PCR et de test sérologique »

seront ainsi envoyés par mail ou courrier à un membre de chaque foyer gonessien. Il est valable pour l'ensemble de ses occupants âgés de plus de 10 ans.

Ces tests pourront être effectués au centre de dépistage de la salle Jacques Brel. Des tests sérologiques (par prélèvement sanguin) seront effectués dans la foulée, avec le même bon, au laboratoire médical de la rue de Paris ou au centre hospitalier de Gonesse.



La priorité sera toutefois donnée à ceux qui présentent des symptômes de la maladie ou qui ont été en contact avec un individu infecté.



## SANTÉ

### Réouverture du centre de dépistage Covid de la salle Jacques Brel

Après quelques jours de fermeture, le centre de dépistage de la salle Jacques Brel a rouvert ses portes le 8 juillet dernier.

**Voici les prochaines dates jusqu'au 23 juillet :**

Judi 9 juillet                      Mercredi 15 juillet  
Judi 16 juillet                      Mardi 21 juillet  
Judi 23 juillet

■ Pour rappel, le centre de dépistage est ouvert de 9h30 à 12h30. La prise de rendez-vous au 01 39 87 00 00 (après l'obtention d'une ordonnance auprès d'un médecin ou présentation du bon envoyé par l'Agence Régionale de Santé) est fortement conseillée.

## SANTÉ

### Un théâtre-forum autour du confinement

Les 55 jours de confinement ont entraîné des changements d'habitude, l'adoption de nouveaux rituels, tout en provoquant son lot d'émotions fortes.

Pour les Gonessiens qui souhaitent revenir sur leur expérience de cette période si particulière, un théâtre-forum sera organisé le vendredi 17 juillet à partir de 18h, sur le parvis du lycée René Cassin. Il sera animé par la troupe du CMJ et de la Maison intergénérationnelle.



# Parcourez l'histoire des écoles de Gonesse au Centre de ressources en histoire de l'Éducation

**A l'occasion de l'ouverture prochaine d'un nouvel établissement scolaire dans le quartier de la Fauconnière, le Centre de ressources en histoire de l'Éducation propose de parcourir l'histoire des écoles de la ville au travers d'une exposition temporaire.**

Écoliers (anciens ou actuels) de Gonesse, connaissez-vous les secrets qu'abritent les murs de vos écoles ? La nouvelle exposition temporaire du Centre de ressources en histoire de l'Éducation vous propose de les découvrir. « Dans notre commune, l'histoire des écoles est plus précisément documentée à partir du 18<sup>e</sup> siècle » détaille Stéphanie Magalhaes, responsable du Centre. « L'architecture des écoles de la ville témoigne de la Grande Histoire de l'Éducation. La façade de l'école Roger Salengro, par exemple, illustre la séparation des filles et des garçons dans les établissements scolaires jusqu'à la fin des années 1960". A travers des exemples locaux, l'exposition propose un voyage dans le temps : plans de l'école rue Furmanek, photo de l'école de la rue Claret après le bombardement de 1940, et autres témoins de l'histoire vous attendent », poursuit-elle.



## De nouvelles activités

Si cette exposition est destinée aux petits comme aux grands, plusieurs activités sont organisées pour les premiers : un carnet de voyage, dans lequel les enfants peuvent écrire, dessiner ou coller des images, est ainsi distribué. L'excursion se prolonge hors-les-murs en partenariat avec le service Archives et Patrimoine et les commerçants du centre-ville : des cartes postales vierges, que les petits visiteurs peuvent décorer à leur guise, sont à disposition.

Des ateliers d'écriture, pour apprendre à manier la plume d'oie et le porte-plume, sont également proposés au Centre de ressources. Le risque d'épidémie étant toujours présent, des consignes sanitaires doivent être respectées. La réservation (pour 10 personnes maximum) est ainsi obligatoire, que ce soit pour la visite de l'exposition ou la participation aux ateliers. Le port du masque est recommandé.

**Centre de ressources en histoire de l'Éducation**  
**Pôle culturel de Coulanges – 5 rue Saint Nicolas**  
**01 34 45 97 67 – [centrederessources@mairie-gonesse.fr](mailto:centrederessources@mairie-gonesse.fr)**





Le Concorde s'est écrasé le 25 juillet 2000 sur le site de la patte d'oie de Gonesse fauchant la vie de 113 personnes et détruisant sous le choc de l'impact le bâtiment de l'Hotelissimo.

# 20 ans après le crash du Concorde, Gonesse n'a pas oublié

**25 juillet 2000 à 16h45, un Concorde d'Air France s'écrasait à Gonesse sur le site de la Patte-d'Oie faisant 113 victimes dont 4 personnes au sol. Cet événement tragique a marqué l'histoire de Gonesse et ses habitants. Lors du procès en appel en 2012, la justice a reconnu que cet avion n'aurait pas dû voler, qu'on aurait dû lui retirer son certificat de navigabilité.**

Au terme de quatre années d'expertise, le procureur de la République de Pontoise révélait que ce crash résultait d'un « défaut important » du supersonique, qui avait été détecté dès 1979 par le constructeur, Aérospatiale, et dont la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) avait été informée, sans que toutes les mesures nécessaires soient prises pour y remédier. La force du mythe Concorde, présenté comme le fleuron de l'aéronautique française, l'a emporté au détriment de la sécurité aérienne. A tel point que Concorde revolait dès 2001 avant d'être définitivement cloué au sol le 24 octobre 2003.

## 25 juillet 2000, souvenir du jour où Gonesse bascula dans l'horreur

Une chaude journée au cœur de l'été, le Concorde du vol Air France 4590 à destination de New York est en feu au-dessus de Gonesse. Alors qu'il envisage de se poser au Bourget l'avion finit sa course sur l'Hôtelissimo à côté de l'Hôtel-restaurant Les Relais Bleus au lieu-dit de la Patte-d'Oie de Gonesse, à quelques centaines de mètres des habitations. Le crash fera 113 victimes dont 4 personnes au sol. "Boule de feu", "bruit d'enfer", "grosse peur", "fumée noire" crient les habitants: à Gonesse, personne

n'oubliera ce 25 juillet 2000. D'autres encore parlent de « mur de feu », de « chaleur incroyable », de "projections de métal", d' « odeur de kérosène et de chair brûlée ». Le traumatisme est vivace au sein de la population si bien que plusieurs années après le drame certains diront avoir peur « lorsqu'un avion passe au-dessus de leur tête à basse altitude » et qu'ils ont soudain « l'envie d'aller se cacher sous la table ». 20 ans après cette journée est toujours dans les mémoires.

En septembre 2000, 600 Gonessiens sont présents salle Jacques Brel, silencieux, attentifs, encore émus par ce lieu qui a abrité la première cérémonie de recueillement après le crash. Ils viennent chercher la vérité. Le directeur du Bureau Enquêtes Accident (BEA) est venu alors que les sièges réservés au cabinet du ministre des Transports, aux directeurs d'Air France et d'Aéroports de Paris sont restés vides. Seconde par seconde, mètre après mètre, Paul-Louis Arslanian retracera l'effroyable scénario du crash. La lamelle métallique « qui semble appartenir à un DC-10 de la compagnie américaine Continental », les débris de pneus, les traces de suie sur la piste, les flammes « longues de 60 m » qui dévorent l'appareil. L'assistance écoute, stoïque. L'exposé très didactique du responsable du BEA s'achève par une promesse : « La transparence, quoi qu'il arrive. »

## Concorde, la force du mythe

Le 6 décembre 2010 puis le 29 novembre 2012 en appel, le tribunal correctionnel de Pontoise a rendu son jugement alors que beaucoup d'espoirs avaient été placés dans cette enquête et ce procès. Les Gonessiens souhaitaient que toute la lumière soit faite sur les circonstances de cet accident pour que plus jamais une telle catastrophe ne puisse se reproduire, que la sécurité aérienne soit placée au cœur des préoccupations des acteurs de l'aéronautique et du transport aérien. Malheureusement, une relaxe générale sera prononcée et aucune responsabilité directe parmi les acteurs impliqués du monde aéronautique ne sera identifiée. Qu'a-t-on voulu sauver ? La force du mythe Concorde, fleuron de l'aéronautique française, qui a trop longtemps occulté les risques en termes de sécurité que présentait l'appareil. Trop longtemps le supersonique a continué de voler alors que ses limites et ses défauts étaient connus des seuls experts. En effet, en un quart de siècle d'exploitation, le Concorde a connu de 1977 à 2000 une série d'incidents techniques plus ou moins graves.

Un défaut connu dès 1979 explique en partie la catastrophe de Gonesse. Le Concorde avait, selon le rapport du parquet de Pontoise, une faiblesse au niveau de l'intrados (surface intérieure) de l'aile et des réservoirs de carburant, sujets à une exposition «à des chocs multiples en cas d'éclatement de pneus ou de roues». Ce problème a été repéré dès 1979 mais n'a jamais été pris en compte concrètement. Les experts ont cherché des solutions mais aucune modification n'a été réalisée pendant plus de vingt ans pour pallier cette défaillance, dont une note interne de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) du 10 août 1979 indique pourtant qu'elle était susceptible de provoquer des accidents. Plusieurs incidents sont d'ailleurs survenus à cause de ce défaut. Sur les 67 ruptures de pneus enregistrées sur des Concorde avant 2000, 24 ont provoqué des impacts sur la carlingue et dans 7 cas, les réservoirs de carburant ont été percés. Malgré ces alertes à répétition, personne n'a demandé des améliorations pour diminuer les risques, qu'il s'agisse du constructeur (Aérospatiale), de l'autorité administrative ou du Bureau Enquêtes-Analyses (BEA).



Après la venue de Lionel Jospin, le Premier ministre de l'époque, Jean-Pierre Blazy avait accueilli le couple présidentiel Bernadette et Jacques Chirac accompagnés du préfet du Val-d'Oise Michel Mathieu.

## Les vraies raisons de l'arrêt définitif du Concorde en 2003

Remis en service en novembre 2001 après la catastrophe de Gonesse, Concorde a connu une succession de neuf incidents en vol, mais c'est finalement la situation économique qui a signé sa mise à la retraite prématurée, avec la baisse du nombre de passagers et l'explosion des coûts de maintenance d'un matériel vieillissant. Concorde n'a jamais surmonté ses handicaps. Particulièrement gourmand en carburant, il perdait tout espoir de rentabilité trois ans déjà avant sa mise en service, lors du premier choc pétrolier de 1973 et de la débandade des compagnies qui en avaient réservé 80 exemplaires en option, puis annulé les uns après les autres leurs commandes. Polluant, surtout aux hautes altitudes de croisière où il est le seul à voler, bruyant en raison du bang supersonique, il a été l'objet de vives critiques. Sur le plan économique, son bilan comptable est désastreux, avec une explosion incontrôlée des coûts au fil de ses années de développement. Concorde n'aura pas de successeur lorsqu'il sera cloué au sol.

**UNE CÉRÉMONIE EN HOMMAGE AUX VICTIMES SERA ORGANISÉE LE SAMEDI 25 JUILLET** devant la stèle érigée en leur mémoire (route de l'Europe à proximité de l'hôtel des Relais bleus). Des précisions sur cet évènement seront communiqués prochainement sur le site de la Ville et les réseaux sociaux.



Le 28 juillet 2000, une marche silencieuse réunissant un millier de personnes était organisée entre la mairie et le site de l'accident en l'honneur des victimes. Jean-Pierre Blazy et Michèle Fricheteau, directrice de l'hôtel détruit, conduisaient le cortège.

## Jean-Pierre Blazy, réélu maire de Gonesse



**Le second tour des élections municipales s'est tenu le 28 juin dernier, plus de trois mois après le premier tour. Il a vu la victoire de la liste « Rassembler et agir pour l'avenir de Gonesse » menée par le maire sortant Jean-Pierre Blazy qui a remporté 50,35% des suffrages exprimés.**

### **Un contexte exceptionnel pour l'organisation du second tour**

En principe, les Gonessiens auraient dû se rendre aux urnes le 22 mars dernier. Mais le calendrier électoral a été bousculé par la pandémie de coronavirus, qui a contraint le président de la République à annuler ce scrutin pour endiguer la propagation du virus.

Il a finalement été organisé à la fin du mois de juin, après l'obtention du feu vert du Conseil scientifique. De nombreuses précautions avaient toutefois été mises en place dans les bureaux de vote : l'accès y était limité pour permettre la distanciation physique, le port du masque était obligatoire et les locaux, les isolements, tout comme les stylos, étaient régulièrement nettoyés.

Les résultats ont finalement été proclamés à minuit au bureau centralisateur, situé à la salle Jacques Brel.

# Résultats du second tour des élections

N°	BUREAUX	INSCRITS	VOTANTS	%	Enveloppes dans l'urne	NULS	BLANCS	EXPRIMÉS	RASSEMBLER ET AGIR POUR L'AVENIR DE GONESSE J.-P. BLAZY	UN NOUVEAU SOUFFLE POUR GONESSE C. SABOURET	
1	J. BREL	667	334	50,07%	334	1	1	332	178	154	
2	MAIRIE <small>salle du CM</small>	1115	505	45,29%	505	6	4	495	281	214	
3	MAIRIE	1136	486	42,78%	486	8	9	469	277	192	
4	M. LAURENCIN	869	348	40,05%	348	6	5	337	200	137	
5	C. PERRAULT	960	437	45,52%	437	5	7	425	180	245	
6	R. SALENGRO	860	395	45,93%	395	5	7	383	161	222	
7	C. PEGUY	1119	532	47,54%	532	5	10	517	190	327	
8	M. BLOCH	984	346	35,16%	346	12	6	328	149	179	
9	R. COTY	1013	386	38,10%	386	3	3	380	196	184	
10	M. SANGNIER	1026	348	33,92%	348	3	0	345	154	191	
11	TULIPES	715	262	36,64%	262	5	3	254	133	121	
12	L. ARAGON	964	403	41,80%	403	2	3	398	197	201	
13	MADELEINE	761	329	43,23%	329	7	1	321	181	140	
14	D. DABIT	870	415	47,70%	415	7	7	401	219	182	
15	B. RABIER	752	344	45,74%	344	5	2	337	186	151	
16	PPES	812	371	45,69%	370	4	4	362	181	181	
<b>TOTAL</b>		<b>14623</b>	<b>6241</b>	<b>42,68%</b>	<b>6240</b>	<b>84</b>	<b>72</b>	<b>6084</b>	<b>3063</b>	<b>3021</b>	<b>49,65%</b>

# Découvrez vos nouveaux élus

## Elus de la majorité municipale



**Jean-Pierre  
BLAZY**  
Maire



**Malika CAUMONT**  
1<sup>re</sup> Adjointe au maire  
délégée à l'Éducation  
et à la réussite scolaire



**Claude TIBI**  
2<sup>e</sup> Adjoint au maire  
délégué aux Finances  
et au Budget



**Françoise HENNEBELLE**  
3<sup>e</sup> Adjointe au maire  
délégée au Personnel  
Communal, au service Public et à  
la Politique et de la Ville



**Christian CAURO**  
4<sup>e</sup> Adjoint au maire  
délégué à l'Urbanisme  
et au logement



**Pascale RAKOTOZAFIARISON**  
5<sup>e</sup> Adjointe au maire  
délégée à la Solidarité  
et à la Santé



**Jean-Baptiste BARFETY**  
6<sup>e</sup> Adjoint au maire  
délégué à l'Économie,  
à la formation et à la  
Transition écologique



**Sandrine DE ALMEIDA**  
7<sup>e</sup> Adjointe au maire  
délégée aux Personnes âgées, à  
la dépendance et au handicap



**Bobby IDE**  
8<sup>e</sup> Adjoint au maire  
délégué à la Jeunesse



**Corinne QUERET**  
9<sup>e</sup> Adjointe au maire  
délégée aux Déplacements  
et aux transports en commun



**Florent ROUCAN**  
10<sup>e</sup> Adjoint au maire  
délégué aux Sports



**Ramata DIOP**  
11<sup>e</sup> Adjointe au maire  
délégée à la Vie lycéenne  
et étudiante et au quartier  
de la Fauconnière



**Mohammed HAKKOU**  
12<sup>e</sup> Adjoint au maire  
délégué à la Tranquillité, à la Sécurité  
et à la Prévention ET aux quartiers des  
Marronniers et de la Grande Vallée



**Nadiège VALOISE**  
13<sup>e</sup> Adjointe au maire  
délégée à la Vie associative  
et au Centre-Ville



**Evinaa SELLAIAH**  
Conseillère municipale  
délégée à la Prévention de la santé  
et au soutien à la parentalité



**Elisabeth MAILLARD**  
Conseillère municipale  
délégée à la Petite  
enfance et à l'Enfance



**Patrice RICHARD**  
Conseiller municipal  
délégué aux Travaux, à la  
voirie, à la sécurité des  
bâtiments et au jumelage



**Gilles GOURDON**  
Conseiller municipal  
délégué à la Restauration  
scolaire



**Djeneba CAMARA**  
Conseillère municipale  
déléguée aux Actions culturelles en  
milieu scolaire et dans les quartiers



**Mohamed OUERFELLI**  
Conseiller municipal  
délégué aux quartiers des Tulipes  
et des Acteurs



**Rachid TOUIL**  
Conseiller municipal  
délégué au Commerce,  
aux cérémonies, aux fêtes  
et à l'animation



**Léa DOUGUET**  
Conseillère municipale  
déléguée aux Actions contre la  
discrimination et les violences  
intrafamiliales



**Sabrina BENAÏSSA**  
Conseillère municipale  
déléguée aux quartiers de Saint-  
Blin, de la Madeleine et du Vignois



**Arthur LORY**  
Conseiller municipal  
délégué à la Culture  
et au Patrimoine



**Sympson NDALA**  
Conseiller municipal  
délégué à l'Emploi et à  
l'Insertion sociale



**Martine OSSULY**  
Conseillère municipale  
déléguée aux quartiers des  
Marronniers et de la Grande Vallée



**Jean-Michel DUBOIS**  
Conseiller municipal  
délégué à la Propreté, aux  
Espaces verts, au cimetière et aux  
manifestations patriotiques

## Elus de l'opposition



**Cédric SABOURET**  
Conseiller municipal



**Anna PEQUIGNOT**  
Conseillère municipale



**Jean SAMAT**  
Conseiller municipal



**Nayat KIR**  
Conseillère municipale



**Julien DOS SANTOS**  
Conseiller municipal



**Cécile PERSEIHAN**  
Conseillère municipale



**Ilhan YILDIZ**  
Conseiller municipal



**Betty LAVITAL**  
Conseillère municipale



## Jean-Pierre BLAZY Maire de Gonesse

### Après votre victoire, quels sont les premiers mots que vous souhaitez adresser aux Gonessiens ?

Tout d'abord je tiens à remercier les 3063 Gonessiens qui par leur vote m'ont accordé une nouvelle fois leur confiance mais je voudrais dire à tous ceux qui ont voté pour une autre liste qu'aujourd'hui comme hier, je reste avant tout le maire de tous les Gonessiens. Cette victoire électorale à laquelle succède mon nouveau mandat de maire me réjouit et m'attribue pour les 6 années qui viennent une grande responsabilité vis à vis des Gonessiens. Maire, c'est le plus beau mandat. C'est le mandat de la proximité, du contact, de l'action concrète, des réalisations qui se voient et qui se touchent.

L'équipe municipale nouvellement constituée sera pleinement mobilisée pour améliorer le quotidien des Gonessiens en étant à l'écoute de tous et dans le respect de chacun. Cette équipe a bien évidemment déjà hâte de mettre ses compétences, son énergie collective, au service de notre ville.

### Quels sont les dossiers urgents et les politiques publiques qui seront traités prioritairement ?

Dans l'immédiat, il est important que le dispositif « été 2020 » se déroule dans les meilleures conditions. Ce dispositif répond à un double objectif qui vise à la fois à assurer des heures de soutien scolaire auprès des jeunes Gonessiens qui en éprouvent le besoin après l'année scolaire si particulière qui vient de s'écouler mais aussi de proposer des activités dans le respect des gestes sanitaires de rigueur pour les 6-25 ans qui passeront tout ou partie de leur été à Gonesse.

La crise sociale et ses conséquences économiques nous obligent et imposent

un rassemblement dans l'intérêt général. Ce rassemblement doit s'incarner concrètement, et sur cette question particulièrement. Nous avons proposé, dans la campagne, un plan d'urgence qui sera mis en œuvre, complété et suivi de près dès la rentrée par un comité de pilotage. Il faudra évidemment assurer la prévention contre la maladie et cela passe par le dépistage. Le plan d'urgence comprend aussi un volet social et un volet économique avec notamment la diminution de la tarification de la restauration scolaire.

Ensuite, la municipalité travaillera rapidement à la mise en œuvre de projets essentiels tels que la poursuite de la construction de la nouvelle école de la Fauconnière dont la modernité favorisera les conditions d'apprentissage des enfants, le développement de voies de circulation douce pour favoriser les déplacements non motorisés, la poursuite de la modernisation des installations sportives municipales telles que le complexe sportif Cognevaut ou encore la réhabilitation de la salle Jacques Brel pour améliorer le confort des spectateurs et la polyvalence de cet équipement.

Les autres défis du mandat qui commence, ce sont aussi des priorités telles que : la réussite des enfants et des jeunes, dans une ville où l'on voit encore trop d'échec scolaire, il est important de travailler sur l'Éducation.

Enfin à moyen et plus long terme, il ne faut pas perdre de vue le projet d'aménagement du Triangle de Gonesse. La gare de métro de la Ligne 17 doit sortir de terre et ainsi permettre aux habitants de disposer d'un moyen de transport supplémentaire. Plus largement, je veillerai à ce que le nouveau projet d'aménagement de ce secteur stratégique se fasse en accord avec l'intérêt des Gonessiens et réponde à des enjeux essentiels tels que l'emploi ou encore la formation de nos jeunes.

# Soutien scolaire et activités de l'été : c'est parti !

**Comme annoncé dans le dernier numéro du Gonessien, les Quartiers d'été ont cette année été remplacés par des matinées de soutien scolaire et d'accompagnement éducatif, et des après-midis d'activités ludiques et sportives. Le nouveau dispositif a rapidement été adopté par les jeunes gonessiens. Retour sur les premières activités.**

Le dispositif « Été 2020 » a été conçu dans un contexte de crise sanitaire pour répondre à deux objectifs : proposer des heures de soutien scolaire aux enfants de 6 à 16 ans tous les matins afin de rattraper un éventuel retard scolaire pris au cours de cette année si spéciale et de mieux préparer la rentrée de septembre. Le deuxième objectif est de proposer un panel d'activités variées aux jeunes gonessiens de 6 à 25 ans qui passeront tout ou partie de leur été à Gonesse. Il était important pour la municipalité de proposer une alternative adaptée aux traditionnels Quartiers d'été.

Ce dispositif semble répondre à une réelle attente des Gonessiens : pour preuve, dès les premiers jours du dispositif, des activités organisées aux quatre coins de la commune affichaient déjà complet. « *C'est la première fois que nous participons aux activités de la Ville mais cette année, nous ne partons pas en vacances* », expliquent Sofia, Jehanne et Élis, trois amies de 17 et 18 ans avant l'activité « Archerie ». « *Nous nous sommes rendues ensemble à l'accueil libre la veille, nous avons adoré* », poursuivent-elles.



L'éventail des activités donne aussi l'opportunité aux enfants de se découvrir une nouvelle passion. « Je fais déjà du violon, du piano, du twirling bâton mais c'est la première fois que je fais de la magie et c'est trop bien » s'exclame Angélique, 8 ans, après avoir exécuté un tour de cartes.



## QUELQUES RÈGLES À RESPECTER

- La pandémie étant toujours d'actualité, les gestes barrières devront être observés en toutes circonstances. Les places (pour le soutien scolaire et les activités) seront ainsi limitées pour permettre la distanciation physique et le port du masque sera obligatoire à partir de 11 ans.
- Afin de fluidifier l'accès aux lieux d'inscription, il est conseillé de s'y présenter après avoir choisi les activités.
- Toute annulation doit être signifiée au moins 48h avant le début de l'activité. Une absence injustifiée entraînera une radiation aux prochaines activités.

# Le cinéma Jacques Prévert a rouvert...



Retrouvez dès maintenant dans votre cinéma municipal une programmation riche et variée avec des films pour tous les âges, des comédies, des drames émouvants, des films à frissons pour les jeunes, de beaux films d'animation pour les familles...

L'équipe vous accueille de manière conviviale tout en respectant les mesures sanitaires préconisées par la Fédération Nationale des Cinémas Français :

- Du gel hydroalcoolique est mis à disposition
- Le port du masque est conseillé dans le hall et la salle
- Un marquage au sol et un sens de circulation assurent la distanciation physique
- Des places vacantes sont garanties à la gauche et à la droite des spectateurs ou des groupes de spectateurs
- Le paiement sans contact est favorisé
- La salle et les sanitaires sont nettoyés et aérés plusieurs fois par jour.

Le cinéma Jacques Prévert fermera ses portes pour sa pause estivale du lundi 27 juillet au mardi 18 août inclus. Durant tout l'été et pendant la fermeture, des ateliers « hors les murs » sont proposés pour les enfants et les jeunes dans le cadre du dispositif « été 2020 » de la ville.

## ...et lance la 5<sup>e</sup> édition du

Pour la cinquième année consécutive, le cinéma et la Mission Jeunesse organisent le Festival du Court Métrage des Jeunes, toujours un moment fort pour les jeunes cinéphiles. Cette année, le thème sera à la fois directement lié à la période que nous traversons tout en étant tourné vers le futur : « J'ai vu un autre monde ».

Les jeunes de 12 à 30 ans, de Gonesse et des environs, sont invités à interpréter librement ce thème en réalisant un court métrage, seul ou en équipe, d'une durée de une à cinq minutes. Caméras, appareils photo numériques ou même smartphones, tous les outils sont bons pour se lancer, et tous les genres sont acceptés.

# Festival du court métrage des jeunes

Les films pourront être envoyés au cinéma Jacques Prévert, par email ou voie postale ou déposés en main propre sur une clé USB avant le lundi 16 novembre 2020.

Les courts métrages sélectionnés seront projetés lors de la grande soirée du festival qui aura lieu au cinéma Jacques Prévert le samedi 28 novembre 2020, avec des récompenses allant jusqu'à 600€ pour les gagnants.

.....  
**Informations et accompagnement au 01 77 80 92 93 ou**  
**[cinema.jeunepublic@mairie-gonesse.fr](mailto:cinema.jeunepublic@mairie-gonesse.fr)**

Retrouvez le programme complet du cinéma sur le blog :  
<http://cineprevert.blogspot.com/>

**ENVIRONNEMENT**

**Mauvaises herbes : des méthodes plus propres pour les maîtriser**

Les herbes indésirables (ou mauvaises herbes) sont une épine dans le pied des collectivités. À Gonesse, plusieurs méthodes sont déployées pour maîtriser leur pousse tout en limitant l'utilisation de produits nocifs.

Les fils d'eau entre le trottoir et la chaussée sont ainsi désherbés à l'aide d'une balayeuse désherbeuse. Une petite désherbeuse à conducteur marchant, une débroussailluse et une panoplie d'outils (allant de la binette au grattoir) sont utilisées pour les autres éléments de voirie.

Des opérations ponctuelles de désherbage à l'aide de produits phytopharmaceutiques restent toutefois nécessaires : depuis peu, ce sont des produits appelés « bio contrôle » qui sont répandus. Ils sont destinés à équilibrer la présence des herbes sans les éradiquer ni dérégler leur croissance. Ces substances ont fait l'objet d'une évaluation complète concernant leurs risques sur la santé humaine, animale et sur l'environnement.



Cette dernière méthode est employée deux fois par an sur un laps de temps très court pour une efficacité maximale : la première application s'étendra jusqu'à la mi-juillet tandis que la seconde devrait débuter aux alentours du 10 août pour se finir le 21 août. Les habitants aussi peuvent avoir recours à des méthodes douces pour désherber la voie publique devant leur habitation ou leur jardin : un fond d'eau chaude ou une solution à base d'eau, de vinaigre et de sel, peuvent ainsi faire l'affaire.

**URBANISME**

**Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en cours d'évolution**

- Du 20 juillet au 31 août, les Gonesseien(ne)s pourront consulter le dossier de la modification simplifiée n° 3 portant principalement sur les évolutions règlementaires dans les zones résidentielles. Les documents sont consultables à la direction de l'Aménagement Urbain (4 place Charles de Gaulle) aux horaires habituels d'ouverture.
- Autre évolution à l'étude, le public est invité à prendre connaissance du projet de révision allégée n°7 et à présenter ses observations. L'objectif unique de cette procédure est l'intégration d'une étude d'entrée de ville "sud" aux abords du rond-point de la Paix. Cette étude permettra d'édicter des prescriptions paysagères et architecturales particulières, applicables aux projets de construction situés à proximité des infrastructures de transport routier.

L'ensemble des informations dont disponibles en ligne (rubrique Cadre de vie/Urbanisme/Plan Local d'Urbanisme)  
Des registres resteront disponibles à l'accueil de la Direction de l'Aménagement Urbain pour recueillir les observations du public. Les observations peuvent également être envoyées par courriel à l'adresse mail suivante [urbanisme@mairie-gonesse.fr](mailto:urbanisme@mairie-gonesse.fr)

**ENVIRONNEMENT**

**Ramassage des déchets végétaux : le SIGIDURS passe à l'heure d'été**

L'été étant une saison moins propice au jardinage que le printemps, le SIGIDURS adapte son calendrier de ramassage des déchets verts. À partir du 1er juillet, les sacs contenant des feuilles, de l'herbe ou des branches seront donc ramassés tous les 15 jours.

**Retrouvez les prochaines dates de ramassage en page 15.**

## Pour Gonesse, vivre l'avenir

Nous souhaitons tout d'abord remercier les 3063 électeurs qui nous ont fait confiance et qui ont permis à la liste conduite par Jean Pierre BLAZY de gagner ces élections municipales.

Cette campagne a été exceptionnellement longue, intense et s'est déroulée dans des circonstances exceptionnelles. En effet, nous avons vécu une campagne et une élection perturbée par la crise sanitaire due au Coronavirus : 60% d'abstentions au premier tour, un peu moins au deuxième tour qui a eu lieu, de manière inédite, trois mois après le premier ; beaucoup de Gonessiens n'ont pas été voté par peur de l'épidémie.

Depuis plus de 25 ans un lien fort relie les Gonessiens à Jean Pierre BLAZY et à nouveau les habitants de notre ville ont exprimé cet attachement en lui confiant un cinquième mandat.

Attachement à un Maire qui aime sa ville et qui se dépense sans compter pour elle. Gonesse s'est transformée grâce à Jean Pierre BLAZY et ses équipes successives, et cette nouvelle équipe va continuer le travail.

La nouvelle équipe municipale est une équipe renouvelée et rajeunie. C'est une équipe de rassemblement et d'ouverture avec l'équipe de M TIBI, que nous remercions d'avoir répondu à l'appel au rassemblement de Jean Pierre BLAZY. Nul doute que nos différences enrichiront notre politique municipale au bénéfice de tous les Gonessiens.

Cette nouvelle majorité, est prête à travailler immédiatement, ainsi 15 jours après l'élection deux conseils municipaux ont déjà été tenus et un comité de pilotage pour le plan d'urgence proposé lors du second tour, a été mis en place.

La campagne électorale est terminée. Les opérations de vote et de dépouillement se sont déroulées régulièrement, notre opposition a pourtant du mal à accepter la défaite. Or il est temps de cesser les polémiques.

Nous sortons d'une crise sanitaire de 3 mois qui risque de se reproduire à la rentrée et qui va surtout va avoir des conséquences économiques et sociales sans précédents ! Tous les jours des plans de licenciements sont annoncés, les salariés qui étaient en CDD ou en intérim n'ont plus de missions. De nombreux Gonessiens se retrouvent au chômage partiel ou total, d'autres risquent de perdre leur emploi. Soyons à la hauteur de la situation !

L'heure n'est plus aux polémiques stériles, nous avons lancé un appel à tous les élus municipaux, majorité ou opposition, afin de travailler ensemble pour protéger et aider les Gonessiens, afin de travailler ensemble pour continuer à tirer Gonesse vers le haut.

En ce qui concerne la majorité municipale, nous sommes déjà au travail pour tous les Gonessiens dans le cadre du programme que nous avons présenté, avec un esprit de rassemblement, de tolérance, d'ouverture et de solidarité.

Christian Cauro

## Groupe communiste et républicain

Enfin ! le 2ème tour des élections municipales s'est tenu le 28 juin dernier et le conseil municipal a été installé le 3 juillet 2020. Plus de 3 mois se sont écoulés entre les deux tours !!! Ces élections se sont donc passées dans un contexte bien particulier, lié d'abord à la pandémie qui a paralysé la vie politique, économique et quotidienne du pays. Elles ont eu lieu également dans un climat politique particulier où les candidats n'affichent plus leur parti d'appartenance, où les clivages droite/gauche s'estompent, où se rassemblent des gonessiens et gonessiennes désireux de s'engager pour leur ville, pour y réaliser des projets innovants et porter la ville vers le haut.

Les élus du parti communiste présents sur la liste de Jean Pierre Blazy et assumant depuis 25 ans des mandats essentiels à la vie quotidienne des gonessiens, comme l'urbanisme, la solidarité ou l'éducation se sont fortement interrogés sur leur maintien aux côtés de la droite pour le 2ème tour. Mais la responsabilité politique qui les anime, les a conduit à ne pas céder plus de places à d'autres et d'exister encore dans l'équipe municipale.

Face à la crise économique que le pays va connaître après cette pandémie, les élus vont devoir développer une politique sociale à la hauteur des besoins de la population. Nous pensons que notre sensibilité communiste saura influencer sur celle que la municipalité devra définir.

Enfin, notre décision a été motivée par le refus de laisser les clefs de la ville à un candidat qui a fait alliance avec le parti de Macron dont la politique menée va à l'encontre des salarié(e)s. Nous sommes désormais deux maires adjointes : Françoise Hennebelle, adjointe au "Personnel, Service public et Politique de la ville" et Corinne Queret, déléguée aux "Déplacements Transports en commun". Pendant ces six années à venir nous allons assurer nos fonctions d'élus dans le respect de nos convictions et avec l'objectif de répondre aux besoins de la population.

La nouvelle équipe municipale comprend un tiers de nouveaux ou nouvelles élu(e)s et connaît un rajeunissement. Deux atouts qui ne peuvent qu'apporter un nouveau dynamisme à notre politique locale.

Après la crise sanitaire et le confinement que nous avons tous traversés, la période estivale est attendue avec impatience. Pour préparer les enfants à la prochaine rentrée scolaire après une année tronquée, la ville organise en matinée un soutien scolaire gratuit du 6 juillet au 28 août, assuré par des étudiants. Les après midi, si vous restez à Gonesse, venez profiter des nombreuses activités sportives, culturelles organisées à partir des centres socioculturels. N'hésitez pas à vous renseigner et vous inscrire.

Françoise Hennebelle

## Agir pour Gonesse

Dans la période troublée que nous traversons l'Equipe Agir pour Gonesse a une pensée sincère pour tous ceux qui ont eu à souffrir de la plus grave crise sanitaire que traverse notre pays depuis un siècle. Si notre pays sort peu à peu du confinement, notre démocratie doit elle aussi, reprendre ses droits. Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui nous ont accordés leur confiance ce dimanche 28 juin et qui nous a permis de l'emporter.

A l'issue du 1er tour les 2 candidats arrivés en tête m'ont contacté. Nous tenons à rappeler que depuis 2008, nous avons toujours mené une liste de rassemblement. Notre Devise : « une bonne idée n'est ni de droite ni de gauche ». L'appel lancé par JP Blazy de rassemblement entrait totalement dans l'état d'esprit de notre équipe, mais cela ne suffit pas ! Nous avons donc échangé avec Cédric Sabouret qui lors de nos discussions a aucun moment dans le dialogue n'a voulu parlé de programmes mais plutôt de comptabilité. Quant à JP Blazy nous avons comme vous le savez combattu pendant près de 20 ans, nous avons longuement débattu et nous avons convenu au-delà de nos éthiques politiques partisanes de nous allier pour faire face à la crise sanitaire qui demain deviendra une crise sociale et économique. Nous sommes réunis par une seule chose qui nous tient à cœur « Notre Amour pour Gonesse » et le service de l'intérêt général.

Plusieurs thèmes de notre programme ont été repris :

- 1) Agir contre l'inécurité et les incivilité Lutter contre l'insécurité en mettant plus de vidéosurveillance et de policiers municipaux 24/24 Heures. Réouverture de maisons de quartier avec des animateurs formés.
  - 2) Agir pour le sport Mise en place d'une vraie politique sportive intelligente et coconstruite avec les acteurs du monde sportif.
  - 3) Agir pour la jeunesse Opération 0% de collégiens Gonessiens sans stage » pour qu'aucun collégien de Gonesse ne se retrouve sans stage d'observation lors de l'année de 3ème. Nous construirons des liens solides grâce aux partenariats que nous lierons avec les entreprises et commerçants.
  - 4) Agir pour le cadre de vie Accroître l'action municipale en faveur du handicap et des personnes âgées en perte d'autonomie. Installation de nouveaux commerces dans notre Ville, rendre notre Ville plus inclusive pour les personnes handicapées
- Notre équipe est profondément rajeunie, nous serons présents au sein du conseil municipal avec 6 élu (es) : Claude Tibi 2ème adjoint au maire Finances et budget, Sandrine De Almeida 7ème adjointe au maire Handicap et personnes âgées, Florent Roucan 10ème adjoint au maire aux Sports, Djénéba Camara conseillère déléguée à la Culture, Gilles Gourdon conseiller délégué à la restauration scolaire et Ramata Diop conseillère déléguée au quartier de la fauconnière.

Claude Tibi

## Groupe Un nouveau souffle pour Gonesse

Chers Gonessiennes, chers Gonessiens,  
Le 28 juin dernier a eu lieu le 2ème tour des élections municipales, plus de 3 mois ½ après le 1er tour. Il a été marqué par un nouveau record d'abstention à Gonesse : 58 % (contre 50 % aux dernières élections municipales de 2014).

Jamais depuis 1995 il n'y avait eu de 2ème tour à Gonesse et jamais l'écart n'avait été aussi faible entre les 2 listes : 42 voix d'écart seulement sur plus de 6 000 votants.

Nous avons la chance de vivre dans une République qui repose sur deux piliers forts : la démocratie et l'état de droit.

La démocratie exige que l'on se plie à la loi du plus grand nombre : celui ou celle qui obtient le plus de voix, même de peu, l'emporte sur celui ou celle qui en a moins. C'est la règle, simple et claire, qui distingue majorité et minorité.

L'état de droit, pour sa part, impose le respect des règles du jeu, y compris du jeu électoral, et permet de faire trancher par le juge les problèmes liés au non-respect de ces règles par les uns ou les autres.

C'est parce que nous sommes attachés à la démocratie et à l'état de droit que l'ensemble des 8 élus issus de la liste « Un nouveau souffle pour Gonesse » a déposé un recours contestant vivement le résultat des élections municipales du 28 juin, car celle-ci ne s'est pas tenue « à la régulière ».

Nous nous sommes efforcés lors de ces élections municipales de faire des propositions, de respecter nos adversaires et de tenter de convaincre les Gonessiens sur nos idées et notre envie de donner à notre commune une nouvelle dynamique. Nous sommes allés sur le terrain, malgré les difficultés liées aux contraintes sanitaires qui s'imposaient à nous durant ce 2ème tour, pour tenter de convaincre.

Mais nous avons été la cible d'une véritable campagne de dénigrement systématique, de désinformation et de calomnies. La conquête ou la conservation du pouvoir ne justifient pas toutes les méthodes. Nous voulons pouvoir nous regarder dans la glace en toute circonstance et nous sommes heureux de le pouvoir encore après cette élection.

Beaucoup des 3 021 électeurs qui ont voté pour notre liste ont eu le sentiment qu'on leur avait volé l'élection et nous l'ont exprimé. Nous formons ce recours d'abord pour ces 3 021 électeurs, que nous remercions pour leur soutien, et plus largement pour les 6 240 Gonessiens qui ont voté le 28 juin ainsi que pour l'ensemble de nos concitoyens, qui ne peuvent pas accepter d'être dirigés de manière illégitime pendant 6 ans.

Ce n'est qu'une fois que le juge électoral se sera prononcé qu'il sera possible de porter un jugement serein et définitif sur ces élections municipales sans précédent.

En conséquence, lors du Conseil municipal d'installation du 4 juillet dernier, nous avons refusé de participer au vote pour l'élection du maire et de ses adjoints.

Nous ne sommes ni résignés, ni soumis, et resterons mobilisés à vos côtés et présents sur le terrain pour vous défendre et porter vos revendications.

Cédric Sabouret

## RESTONS CONNECTÉS



Retrouvez les  
comptes-rendus des  
précédents Conseils  
Municipaux  
sur le site de la ville  
[ville-gonesse.fr](http://ville-gonesse.fr)

Imprimé à 11 000 exemplaires

Mensuel des habitants de la ville de Gonesse. **Directeur de la publication :**

Jean-Pierre Blazy. **Directeur de la communication :** Pierre Cliquet.

**Rédaction et secrétariat de rédaction :**

Romain Eskenazi, Pierre Cliquet,

Nawsheen Rumjaun **Maquette :** Marjorie Bastide, Lralia Sall

**Photos :** Ville de Gonesse,

**Photogravure et imprimerie :** RPG.

**Administration :** Service communication, Hôtel de ville, 66 rue de Paris BP 10060 95503 Gonesse Cedex.

**Tél. :** 01 34 45 11 22 (service

communication). **ISSN :** 1257 0621.

Si vous ne recevez pas le Gonessien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, vous pouvez le signaler directement à notre distributeur, la société Champar, au numéro vert suivant : 0 800 07 12 50.

### EN LIGNE

[www.ville-gonesse.fr](http://www.ville-gonesse.fr)

@villedeGonesse

@villedegonesse

Ville de Gonesse

### CONTACTS

**Accueil de l'Hôtel de ville :**

01 34 45 11 11

**Direction de**

**l'Aménagement Urbain :**

01 34 45 19 52

**Police municipale :**

01 30 11 89 89

**Médiateurs :**

01 30 11 50 54

### HORAIRES

**Hôtel de ville :**

66 rue de Paris

Lundi et mardi 14h-19h

Mercredi et jeudi 9h-12h30

et 14h-17h30

Vendredi 9h-12h30 et 14h-19h.

### Pôle population

**Éducation et Solidarité**

1 avenue Pierre Salvi

Lundi 9h-12h et 13h30-17h30

Mardi 13h30-17h30

Mercredi 9h-12h et 13h30-17h30

Jeudi 13h30-17h30

Vendredi 9h-12h et 13h30-17h30

Samedi 9h-12h

### Cimetière

rue du Thilly

de 8h à 17h du lundi au vendredi

de 9h à 19h le samedi,

dimanche et les jours fériés

### Déchèterie :

17 rue Gay Lussac

du lundi au vendredi

de 9h à 12h et 14h à 18h30

Samedi 9h – 18h30

Dimanche 9h-13h

### Prochaines dates

**de ramassage**

**des déchets verts**

Lundi 20 juillet

Lundi 3 août

Lundi 17 août

Lundi 31 août

# FORUM DES ASSOCIATIONS

SALLE  
JACQUES BREL

**SAMEDI 5  
SEPTEMBRE  
ASSOCIATIONS  
SPORTIVES**

**DIMANCHE 6 SEPTEMBRE  
ASSOCIATIONS  
CULTURELLES  
ET SOCIALES**

PLUS RENSEIGNEMENTS À LA RENTRÉE SUR

[WWW.VILLE-GONESSE.FR](http://WWW.VILLE-GONESSE.FR)

